



## CONDITIONS D'ADHESION pour gymnaste adultes et enfants Saison 2023-2024

### Inscriptions

- ❖ Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année, alors n'hésitez pas à venir nous voir en salle (un cours gratuit).
- ❖ Le bulletin d'inscription – ainsi que le questionnaire médical pour les enfants – doivent être dûment remplis et retournés rapidement à la monitrice responsable du cours.

### Cotisations annuelles

#### ❖ Adultes :

- ❖ Zumba Fitness et Toning : 250 frs
- ❖ Renforcement musculaire Dynamique : 250 frs
- ❖ Pilates / Yoga : 300 frs
- ❖ Stabilisation et Renforcement Profond : 250 frs
- ❖ Yoga Hatha Flow : 250 frs
- ❖ Country-Line-Dancing : 250 frs.
- ❖ Stabilisation et Renforcement Profond : 300 frs

#### ❖ Enfants :

- ❖ Gym Infantine : 200 frs
- ❖ Zumba Kids Mixte : 200 frs
- ❖ Zumba Kids Junior : 200 frs
- ❖ Jeunes Gymnastes : 220 frs
- ❖ Yoga Kids : 200 frs

- ❖ Le montant des cotisations est calculé sur la période d'août à juin.
- ❖ La cotisation est à payer dans les 30 jours suivant l'inscription/ au plus tard le 30 septembre
- ❖ Nous octroyons un rabais de 10 % aux familles (adulte-enfant ou plusieurs enfants du même groupe familial inscrits) et aux adultes ou enfants inscrits à plusieurs cours.  
Ce rabais est déduit du montant total des cotisations.

#### ❖ Informations supplémentaires :

- ❖ Inscriptions dès janvier : 50 frs à déduire sur une cotisation annuelle
- ❖ Inscriptions dès avril : 50 % de la cotisation annuelle

- ❖ Chaque gymnaste doit posséder une assurance accident privée.
- ❖ Le gymnaste et/ou son représentant légal est tenu d'informer la monitrice d'un éventuel problème médical dont il souffrirait.
- ❖ Nous déclinons toute responsabilité en cas de vol ou d'accident aux effets personnels, il est vivement conseillé de ne pas apporter d'objets de valeurs lors des cours.

### Tenu vestimentaire

- ❖ La tenue de gym est obligatoire pour tous les gymnastes ainsi que pour les parents participant au cours (basket ou basane). Prendre de quoi se désaltérer (eau) aucun jus de fruit, soda ou choco. Aucun bijou n'est toléré et les cheveux longs doivent être attachés.

### Absences

- ❖ Le gymnaste et/ou son responsable légal est tenu d'informer la monitrice lors d'une absence totale ou partielle à un ou plusieurs cours.
- ❖ En cas de retard prévu, en cas d'absence et en cas de départ avant la fin du cours, le responsable légal doit prévenir la monitrice responsable avant le début du cours.

### Comportement

- ❖ Le respect de la discipline est indispensable pendant les cours pour assurer sécurité et qualité des cours.
- ❖ Le respect des autres gymnastes et des moniteurs est primordial pour le groupe (geste, attitude ou langage).
- ❖ Les parents sont priés d'attendre leurs enfants dehors jusqu'à la fin du cours.